

NOUVEAU SIÈGE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA POLICE JUDICIAIRE

36 RUE DU BASTION 75017 PARIS

Pour bâtir la future implantation de la direction de la police judicaire de la Préfecture de police, le Ministère de l'Intérieur a acquis en 2009 un terrain de 5122 m² au nord de la Zone d'Activité Concertée (ZAC) Clichy-Batignolles contigu à l'emprise foncière du Ministère de la Justice pour le Tribunal de Paris. Ce projet a débuté en 2007, avec la décision de quitter le 36 Quai des Orfèvres, devenu inadapté et de regrouper la quasi-totalité des implantations parisiennes de la Police judicaire sur un seul site moderne et sécurisé.

La mitoyenneté des deux implantations a été voulue par les pouvoirs publics au plus haut niveau de l'Etat pour permettre le développement des meilleures synergies possibles entre l'action de la police et de la justice sur la plaque parisienne.

Ce terrain s'inscrit dans le projet urbain labellisé Nouveau Quartier Urbain par la région Île-de-France. Cette zone répond aux critères des plans climat et biodiversité de la Ville de Paris. Les personnels de la DRPJ peuvent ainsi bénéficier des aménagements du parc Martin Luther King, tout proche dans lequel une faune et une flore particulièrement riches se développent autour d'un fossé humide et d'un bassin biotope.

Données clés

Date achat terrain	**Décembre 2009**
Date du concours	**30 novembre 2012**
Début du chantier et fin du chantier	**Octobre 2014 à janvier 2017**
Coût du terrain	**17 M€ + 17 M€ de participation aux frais de la ZAC**
Coût des études de maîtrise d'œuvre	**11 M€ TTC**
Coût des travaux et de l'aménagement	**114 M€ TTC**

Le bâtiment

Il a été construit sous le régime de la conception réalisation avec le groupement constitué par le cabinet d'architectes Valode & Pistre et le constructeur Campenon Bernard appartenant au groupe Vinci.

La façade principale exposée au Sud, offre une vue sur le parc paysager et sur les bâtiments inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de l'Opéra Garnier. Des vestiges le long de la rue du Bastion témoignent de la présence de l'enceinte défensive de Thiers construite au XIX siècle, conservée sur une longueur d'environ 200 mètres.

Pour faciliter les accès au site, une voie souterraine relie le boulevard des Batignolles et le premier niveau de stationnement du bâtiment. Cet accès est exclusivement dédié aux fonctionnaires de la DRPJ-PP, les autres services accédant au siège par la rue du Bastion.

Un souterrain relie également le bâtiment au Tribunal de Paris et son Dépôt de Police pour bénéficier des mêmes facilités d'échanges que celles existant dans l'Ile de la Cité. Le bâtiment occupe la totalité du terrain en sous-sol et s'élève sur 4 niveaux de sous-sol, un RDC bas, et un rez de chaussée haut surmonté de 8 étages.



Hall d'accueil



Salon d'attente direction



Le patio



Cabine Cyanoacrylate



Le tribunal de Paris vu depuis la DRPJ

Le volume du bâtiment est scindé dans sa hauteur en deux volumes distincts illustrant l'organisation fonctionnelle intérieure.

Le socle, dont la hauteur varie du RDC au R+3, est traité en béton matricé. La partie supérieure du volume, recouverte de verre émaillé fait contrepoint à la massivité du socle. Cette enveloppe de verre permet d'inscrire le projet de la DRPJ-PP dans un ensemble fort, homogène, et cohérent avec le tribunal de Paris pour former la Cité Judiciaire.

Les espaces de travail s'organisent autour des deux patios végétalisés. Au nord, une façade quasiment aveugle protège les locaux des nuisances extérieures. La toiture du bâtiment est traitée comme une cinquième façade qui abrite un jardin dans sa partie est et une nappe de panneaux photovoltaïques dans sa partie ouest. Une batterie de six ascenseurs dessert les étages et deux monte-charges desservent directement le parc de stationnement depuis les étages.

Sur chaque pallier, au niveau des ascenseurs, se trouvent des cabines pour mettre en sécurité les armes. La carte agent permet d'accéder à tous les plateaux, excepté les zones réservées. 4 salles d 'attente séparées sont prévues dans le hall principal. Le Contrôle Pénal bénéficie d'un accès direct depuis le hall principal.

L'immeuble est totalement accessible aux personnes en mobilité réduite ou en situation de handicap.

Un batiment certifié HQE

Le bâtiment respecte la charte d'environnement signée entre la Préfecture de Police et l'aménageur au regard des critères de l'éco-quartier, notamment la limitation des consommations à 70 kwh/m²/an, le raccordement au réseau de chaleur urbain de Paris, une production photovoltaïque et une gestion des eaux pluviales limitant les rejets vers les égouts à 30 %

Le Service des affaires immobilières de la Préfecture de police s'est engagé à l'occasion de cette construction dans une démarche de certification NF-HQE sur des objectifs de confort hygrothermique, acoustique, visuel, olfactif, sur une éco-gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets, sur une qualité sanitaire des espaces, de l'air et de l'eau.

Ainsi tous les bureaux, même ceux situés dans les étages inférieurs, bénéficient d'un éclairage naturel malgré la compacité de la construction.
Les certificats NF-HQE Bâtiments tertiaires de niveau « très bon » pour la phase programmation-conception et de niveau « excellent » pour la phase construction ont été obtenus.

Ce niveau a pu être obtenu par le recours au chauffage urbain, une contribution à la production électrique de la ZAC Batignolles par des panneaux photovoltaïques en toiture (600 m² en toiture pour une production de 85 MWh/an), une récupération de chaleur sur l'air extrait, un éclairage des bureaux asservi à la lumière naturelle, une végétalisation des toitures, patios et terrasses, (30 % de la surface du bâti), une amélioration des performances thermiques, la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage de la végétation et l'alimentation de l'aire de lavage des véhicules (stockage de 15 000 l).

Une Gestion Technique du Bâtiment (GTB) est chargée de piloter l'ensemble de ces installations et détecte les anomalies. Elle régule automatiquement l'éclairage suivant la lumière naturelle et le niveau d'ensoleillement, le chauffage, la ventilation, la température.
Une télécommande dans chaque bureau permet de régler manuellement si nécessaire les dispositifs techniques d'éclairage, de ventilation et de chauffage dans les limites de +/- 3° par rapport à la température de référence.

Parking

Le parc de stationnement permet d'accueillir 422 places VL, dont 9 places Personnes à Mobilité Réduite, 27 places pour véhicule utilitaire et 103 places de motos. Il faut y ajouter19 places pour les véhicules saisis, une aire de lavage des véhicules et un local pour 27 vélos au 1er sous-sol. 48 bornes électriques permettent le rechargement des véhicules et de leurs équipements.

7 ateliers et 5 réserves sont répartis dans les 4 niveaux de parking.

Restauration

Sur place, sur le pouce, 24 heures 24, 7j /7j:
Au rez de chaussée haut, une cafeteria est équipée de micro-ondes, réfrigérateurs et de 8 distributeurs automatiques Boissons chaudes- Boissons Froides –Snacks.

Chaque niveau dispose d'une salle de détente équipée de réfrigérateurs, micro-ondes et distributeurs automatiques.
La distribution automatique de boissons et de petite restauration a été confiée à Sélecta via la Fondation Louis Lépine.

Les personnels pourront accéder au restaurant du Tribunal de Paris dès son ouverture où, 500 repas/jours ont été réservés.

Au 1er sous-sol, l'accès depuis le boulevard Berthier vers les autres niveaux de stationnement pour la PJ, vers le sas de dépose des GAV, vers la cabine d'analyse des véhicules de l'IJ, le parc des véhicules saisis, le stand de tir, l'accès depuis la rue du Bastion vers le parking visiteurs.

Au RDC bas, les archives centrales, les réserves, le pôle de stockage sécurisé avec un accès direct des livraisons, les salles de sport.

Le socle du bâtiment, du rdc haut au R+2, accueille les groupes de soutien, Identité Judiciaire, SRDC, les unités transversales, BEFTI, BEDJ, SIPJ et la prise en charge des GAV.
Les brigades sont localisées dans les étages et organisées selon un principe de verticalité associant une brigade centrale et une brigade des AEF selon leur compétences respectives.

Les bureaux

Près de 600 bureaux sont disponibles, dont des bureaux de passage dans les étages et au rez de chaussée bas. Ils sont équipés, comme les circulations, de détecteurs de présence qui



Salle d'appels pour la gestion de crises



Salle de formation



Salle de sport



Stand de tir

activent l'éclairage. Une Gestion Technique Batimentaire (GTB) gère automatiquement les fonctions d'éclairage, de température et les stores.

Les salles de reunions

Au rez de chaussée haut : deux grandes salles de réunions mutualisées, disposant de la visioconférence et de vidéoprojection, d'une capacité de 100 personnes pour l'une et de 40 personnes pour l'autre. 8 salles de réunions de 15 à 30 personnes dans les étages.

Des outils de police scientifique de pointe

Une cabine cyanoacrylate entièrement neuve est aménagée au 1er sous-sol du bâtiment. Elle permet d'effectuer des examens chimiques conduisant à la révélation des traces papillaires déposées sur des véhicules légers et des motos. Ce procédé impose de travailler dans une enceinte ventilée et hermétiquement close où le taux d'hygrométrie et la température de chauffe sont contrôlés pour obtenir les meilleurs résultats.
Un laboratoire destiné à la révélation d'empreintes par procédé physico-chimiques a été aménagé sur les préconisations de la Sous direction de police scientifique de la DCPJ, en concertation avec le SRIJ.Il répond à la réglementation hygiène et sécurité en vigueur et aux normes nécessaires à l'accréditation de l'activité de révélation physico-chimique des traces papillaires par le COFRAC. (Comité français d'accréditation).
Deux secteurs localisés au R+4 et R+5

Les locaux de Garde a Vue

Chaque secteur comprend :

- 15 locaux d'auditions
- 3 locaux avocats
- 16 cellules individuelles, 3 cellules collectives et 2 cellules « mineurs »
- 1 salle de représentation
- 2 salles de visioconférence

Les arrivées par véhicule se réalisent depuis le niveau -1 par un sas sécurisé avec un accès dédié par ascenseur et escalier.

Deux salles de sport

Une salle de sport de 77 m² est réservée à l'usage des fonctionnaires de la DRPJ, une autre de 60 m² étant gérée par la sous-direction de la formation de la Préfecture de police.

Le stand de tir

Géré par la sous-direction de la formation de la Préfecture de police, le stand est installé au premier sous-sol. Il dispose de 6 pas de tir de 25 mètres de long pour une largeur de 10 mètres. Il permet de tirer avec des armes de calibres 9mm et 5,56mm. Il a été conçu pour réaliser des mises en situation grâce à un dispositif reproduisant les sons de sirène, de déflagrations, de manifestations, ainsi que par un générateur de fumée et un système de vidéo projection sur les murs sur trois côtés du stand.Un enregistrement des séances est également possible.

Sûreté

Les locaux sont protégés par un système centralisé de contrôle d'accès et de vidéo qui permet de connaître le nombre d'occupants en permanence. L'accès au site se fait par l'intermédiaire de lecteurs de badges situés dans le hall principal et le hall secondaire et sur les paliers d'ascenseurs au sous-sol. La circulation est libre à l'intérieur d'un plateau à l'exception des zones réservées.

LES ACTUELS COLLABORATEURS DE L'EQUIPE PROJET «BATIGNOLLES» : S.A.I.; DOSTL; DRPJ; DRH.



chiffres clés

54 000 m² de surfaces construites

32 000 tonnes de béton

300 caméras de surveillance

2 tunnels : l'un raccorde directement le bâtiment au boulevard Berthier, l'autre relie par sas la DRPJ avec le Tribunal de Paris

40 000 h de travail pour l'équipe projet du SAI

Document réalisé par le Service des Affaires Immobilières